

# **Alertes**

## **Assemblée Générale du mardi 2 juin 2015**

### **Résolution**

#### **Préambule**

Dans la société française où les Personnes Âgées de soixante ans et plus, au nombre de 15 millions aujourd'hui, seront près de 20 millions en 2030,

Dans un contexte particulier où s'inscrivent sur le plan national l'adoption des Lois : sur l'Adaptation de la société au vieillissement, la Santé, la Fin de vie, et sur le plan départemental la nouvelle organisation territoriale avec en particulier l'installation des conseils départementaux.

**L'Assemblée Générale d'Alertes réunie le 2 juin 2015 est plus que jamais mobilisée pour défendre :**

#### **La citoyenneté :**

\*La Personne Âgée a toute sa place au sein de la société, elle doit y vivre en toute dignité.

\*Le respect de l'expression des besoins mais aussi des attentes exprimées par les Personnes Âgées doit guider la mise en place de toute politique et ce jusqu'à la fin de la vie.

\*La présence des Usagers dans les structures légales leur donne un véritable rôle dans les instances de décision.

#### **La prévention :**

\*Elle doit assurer la fluidité des parcours de vie et éviter les ruptures liées à l'âge, aux maladies ou aux handicaps.

\*Elle doit intégrer les questions liées à l'habitat, aux transports, au lien social et à l'accessibilité.

\*Elle doit organiser les réponses dans l'accompagnement à domicile comme en matière d'accueil temporaire ou définitif en mettant en place des services et des structures adaptées à la perte de l'autonomie.

#### **L'application des mesures défendues par Alertes. Ce sont :**

\*L'abolition de la barrière de l'âge de 60 ans pour les personnes âgées comme pour les personnes en situation d'handicap.

\*L'amélioration de l'APA.

\*L'allègement du « reste à charge », plus que jamais nécessaire au vu de la diminution des revenus des retraités.

\*Le soutien des aidants et la présence en nombre suffisant de personnel formé à l'accompagnement tant au domicile qu'en établissement.

\*La mise en place du « 5<sup>ème</sup> risque » comme nous l'avons toujours soutenue.

**ALERTES**

*La Grange du Château 8 rue du Château 38320 EYBENS*